

allusion aux événements pourtant si douloureux de France, car ils sont largement compensés par les plus chères consolations : par l'admirable union de ce vénérable épiscopat, le généreux désintéressement du clergé et la pieuse fermeté des catholiques, disposés à tous les sacrifices pour la sauvegarde de la foi et la gloire de leur patrie."

Ce qui afflige surtout le pape Pie X, c'est le danger dont la foi chez beaucoup de catholiques est menacée, en France peut-être, mais aussi ailleurs qu'en France. Et, d'après le correspondant de *l'Univers*, le Saint-Père parla de "l'erreur des erreurs qui, laissant de côté la foi, fait appel uniquement à la charité : non la charité que prêchait Notre-Seigneur, mais celle qui, ne distinguant plus *orthodoxes* et *hétérodoxes*, prétend ouvrir les portes du salut toutes grandes. Le résultat est non de convertir les égarés, mais d'entraîner les croyants faibles dans l'extrême ruine."

* * *

L'abbé Murri, un prêtre italien, très connu pour ses idées avancées à *la Loisy*, vient d'être suspendu *a divinis*, la plus sévère des peines que l'Eglise inflige à ceux de ses enfants qui s'égarèrent. Il est de ceux qui voudraient renouveler le dogme et "font appel uniquement à une fausse charité."

Nous ne sommes peut-être pas beaucoup exposés, au Canada, à donner dans le *loisisme* ou dans le *murrisme* intégral ; mais il ne manque pas chez nous de gens qui, de bonne ou mauvaise foi, sous prétexte de largeur de vues, veulent absolument confondre *orthodoxes* et *hétérodoxes* dans les organisations d'œuvres. Le discours du Pape rappelle à ce sujet un point de doctrine très précis.

* * *

L'autre point, que nous avons d'abord signalé, c'est la mention, que fait Pie X, des "consolations" qui lui viennent de France. C'est très vrai, et l'on se reproche de ne pas trouver plus souvent l'occasion de le dire, les catholiques français, le clergé, les évêques sont admirables de générosité et de grandeur d'âme. Ils sont, hélas, à si rude épreuve !

Le scandale — car c'en est un — de la divulgation des "papiers Montagnini," au mépris de la plus élémentaire discrétion voulue par le droit des gens, n'a rien donné sans doute qui puisse autoriser les agissements contre Rome et l'Eglise ; mais ces affaires in-